



La Lettre

d' Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

FEVRIER
2013

Thé dansant

Le samedi 23 février, nos aînés se sont retrouvés pour le traditionnel thé dansant offert par la municipalité via son CCAS. Une soixantaine de convives ont répondu à cette invitation, dont plusieurs résidents des deux maisons de retraite de la commune.



De l'ambiance, de la musique, de la convivialité, tous les ingrédients étaient réunis pour un après-midi réussi.

Le Maire, Jean-Paul PETIT, l'adjointe au CCAS, Renelle MANGEMATIN, les élus présents, ont accompagné les invités avec plaisir et partagé pâtisseries et sucreries accompagnées de cidre et autres boissons.

Pour faciliter les déplacements, un transport collectif, le mini-bus de la Communauté de Communes, était mis à disposition. Charmés par la voix de l'animateur au répertoire vaste, les convives ne se sont pas fait prier pour s'adonner à la danse. Un grand moment d'échange et d'amitié.



Prochain conseil municipal,
le lundi 25 mars 2013
à 18h00.

Vote du budget

Les comptes-rendus des conseils
municipaux,
sur le blog de la mairie :
stcapraisbx.blogspot.com

Scolaire

Rythmes scolaires : le
Conseil Municipal a demandé
le report de la réforme pour la
rentrée scolaire 2014.

**Transport scolaire école
primaire** : il est nécessaire
de se pré-inscrire à la mairie,
pour le transport scolaire
2013/2014.. Date limite : le 7
mai 2013.

Il y aura classe, mercredi
3 avril, en remplacement du
vendredi 10 mai (pont de
l'ascension).

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire, Jean-Paul PETIT,
reçoit sur rendez-vous pris à
la mairie : 05.579794.00.

R. MANGEMATIN, adjointe
en charge des affaires
sociales, reçoit le mardi de
9h à 12h ou sur rendez-
vous.

L'ensemble des adjoints
reçoit également sur rendez
vous, de préférence le lundi
après-midi pour les
questions d'urbanisme.

HORAIRES MAIRIE

Lundi et vendredi,
de 14h à 19h.
Du mardi au jeudi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Réunion d'information sur le frelon asiatique

Le 16 juin, avait été lancée une invitation pour une conférence-débat sur le frelon asiatique. Nous étions 26 autour de Jean DUGA, spécialiste du sujet et adhérent du Groupement Sanitaire de Défense des Abeilles de la Gironde (GDSA33). Un exposé de plus d'une heure et demi durant lequel ont été abordés de nombreux aspects : l'introduction et l'invasion de cette espèce, les dangers qu'elle représente, les étapes de la constitution d'un nid, les méthodes de lutte, ... Le tout richement illustré de photos, de matériel amené pour l'occasion (différents modèles de pièges, perches de destruction), et d'un énorme nid que l'on a pu observer de près.

Le piégeage des reines fondatrices peut commencer dès à présent, mais il est souligné l'importance d'installer des pièges de type sélectif.

Nous avons un modèle en mairie.

Vous trouverez de nombreuses informations et la liste des perchistes sur les sites www.gdsa33.fr et www.gdsa33-entomofaune-frelon.fr.



Fermetures répétées du bureau de poste

Depuis plusieurs semaines, le bureau de poste de St-Caprais est régulièrement fermé. Les usagers sont contraints de se déplacer dans les autres communes disposant d'un service postal. Certaines personnes doivent attendre plusieurs jours pour récupérer leurs lettres recommandées, colis, retirer ou déposer de l'argent...

Aux vues de cette situation et de son manque d'explications, le maire, Jean-Paul PETIT, a adressé un courrier aux responsables de La Poste pour demander à ce que soit trouvée une solution à ce problème trop récurrent.

En bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

Visite des hydrants et points d'eau

Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde vont procéder au contrôle des ressources en eau publique pour la défense incendie de la commune, entre le 18 et le 22 mars. A cet effet, les bornes incendie seront ouvertes. Merci de ne pas les refermer.

Coupures d'électricité

Afin d'adapter la qualité de la distribution électrique, ERDF a programmé des travaux sur le réseau. Cela engendrera des coupures d'électricité sur la commune, le jeudi 7 mars entre 13h15 et 17h15 et le vendredi 8 mars de 08h00 à 12h00.

Composteurs

Le SEMOCTOM donne la possibilité aux administrés d'acquiescer un second composteur. Les tarifs ont été fixés :

- 1er composteur : 10€,
- 2ème composteur : 24€
- bio-seau de 7 litres : 5,50€
- mélangeur aérateur : 3,50€.

Les bons de commande sont à votre disposition à la mairie ou sur www.semocotom.com

Transport scolaire et sécurité routière

L'année dernière, le Conseil Général avait équipé tous les collégiens et élèves de primaire inscrits aux transports scolaires d'un sursac fluorescent destiné à recouvrir leur sac à dos. Grâce à cet équipement, les jeunes sont plus visibles de nuit par les automobilistes, à plus de 150 mètres (au lieu de 30 mètres sans signalement spécifique).

L'opération vient d'être renouvelée pour tous les élèves nouvellement inscrits et scolarisés en CP ou 6ème.

Nous comptons sur votre collaboration pour que ce sursac devienne l'accessoire indispensable du trajet scolaire de vos enfants.

Agenda des manifestations

MARS...

SAMEDI 9
Repas Gamelle des Anciens Combattants, Salle de l'Epicurien.

VENDREDI 22
ET SAMEDI 23
Braderie du CCAS, au Domaine de loustallaut.

SAMEDI 23
Carnaval des enfants, organisé par les Parents d'élèves, au complexe sportif à partir de 14h00.

Samedi 30
Chasse aux oeufs, organisée par les Parents d'élèves, Plaine Bernardin. Inscription le 1er mars 06.10.20.07.39.

...et aussi...
dimanche 7 avril
Grand Loto Inter-associations à 14h, au gymnase



Conférence-débat "Séniors, soyez acteurs de votre santé"

L'ASEPT, Association Santé Education et Prévention sur les Territoires, propose une réunion d'information le 28 mars 2013 à 15h00 au restaurant scolaire.

Cette conférence permettra d'aborder les notions clés pour "bien vieillir" et de comprendre pourquoi il est nécessaire d'adopter, quelque soit l'âge, des comportements sains au quotidien. Astuces et conseils pratiques seront proposés aux séniors ainsi qu'à leur entourage.

Cette rencontre sera animée par un professionnel de santé : l'occasion d'échanger et d'être sensibilisé sur des sujets tels que l'audition, la vision, l'activité physique, les médicaments ou encore le sommeil... En bref, les thèmes qui concernent la santé et le bien-être après 55 ans.

A l'issue de la conférence, les personnes intéressées pourront s'inscrire à un module de 7 séances, l'Atelier du Bien Vieillir. Ces ateliers sont un approfondissement des sujets introduits lors des conférences-débats. Ludiques et conviviaux, ils favorisent le partage d'expérience tout en créant de nouvelles relations sociales.

Afin de faciliter l'accès à cette conférence, la municipalité se propose d'organiser le transport des personnes qui ne pourraient se déplacer par leurs propres moyens. Pour cela, contactez la mairie avant le 21 mars 2013.

Maladie d'Alzheimer : réunion à l'intention des familles

L'unité de gérontopsychiatrie ambulatoire (UGPA) organise des réunions mensuelles pour les familles ayant un parent âgé atteint de troubles démentiels (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés).

En effet, la situation engendrée par la maladie a de nombreux retentissements sur la vie quotidienne et la vie sociale de l'ensemble de la famille. Ces réunions, qui se déroulent au Centre Médico-Psychologique de Créon, se proposent d'apporter de l'information (médicale, pratique, sociale...), de l'aide et du soutien aux familles concernées. Infos au 06.48.24.00.40. ou 05.56.23.21.42.



Médiathèque

La médiathèque vous donne rendez-vous à l'occasion des ses "soirées contes" mensuelles, le **vendredi 22 mars, à partir de 20h30**. Thème du mois : "C'est le printemps !". Venez partager ce moment entre amis ou en famille, muni de votre lampe de poche pour une ambiance feutrée.

Horaires d'ouverture pendant les vacances :

mercredi 6 mars de 14h00 à 18h00 et vendredi 8 mars de 16h30 à 18h30.

CDC : enquête télétravail



Le « télétravail » ou « travail à distance » est une nouvelle façon de travailler grâce à internet. De nombreuses professions sont concernées. Encadré aujourd'hui par le code du travail, il tend à se développer car présente de nombreux avantages tant

pour l'employé que pour l'employeur ainsi que pour les indépendants : amélioration du cadre de vie, amélioration de la productivité, limitation des déplacements Afin de permettre d'accéder plus facilement à cette nouvelle façon de travailler la Communauté de Communes souhaite connaître votre avis, vos besoins, car elle envisage de créer un « espace de travail partagé » ou « Tiers Lieu » au plus près de chez vous.

Pour ce faire, un questionnaire a été mis en ligne sur le site : cdc-portesentredeuxmers.fr ou à partir du blog de la commune.

Carnaval des écoles, samedi 23 mars, au gymnase

" Le bal de M. Carnaval"

Rassemblement à 14h au gymnase Maquillage et tours de calèche gratuits jusqu'à 15h.

Départ du défilé en musique à 15h,

Jugement de Monsieur Carnaval à 16h,

Goûter offert aux enfants par la mairie à 16h15.

La Bandas « Los Téoporos » ouvrira le bal à 16h30

Fête Foraine dès le mercredi 20 Mars après-midi (1/2 tarif le 20 Mars)

